



FUSION DES GRADES

Les arrêtés sont tombés

COMMUNIQUÉ :

FO Justice vous informe que les arrêtés de reclassement relatifs à la fusion des grades de Surveillant et Brigadier ont été édités par le service des Ressources Humaines de la DAP et sont consultables par tout un chacun sur l'espace personnel « Harmonie ».

Cette première étape, qui consistait à établir les arrêtés de reclassement et de reprise d'ancienneté dans la nouvelle grille, sera suivie, pour certains agents (notamment les Brigadiers au 6^{ème} échelon de la grille actuelle), de l'édition de seconds arrêtés, établis dans les prochains jours, qui les feront basculer à l'indice **502** en fonction de l'ancienneté conservée.

Il en est de même des personnels qui auraient une reprise d'ancienneté proche de les faire atteindre un échelon supérieur en fonction de l'ancienneté acquise sur l'arrêté de reclassement. Un second arrêté sera établi en fonction de cette ancienneté retenue.

En effet, il y avait une volonté de mettre en place rapidement l'application de cette réforme ainsi que la mise en paiement, qui devrait donc intervenir sur la paye du mois de mai.

Pour rappel, **FO Justice** avait obtenu, lors des négociations, que les détenteurs du grade de Surveillant Principal, c'est-à-dire les agents au 6^{ème} échelon de l'ancienne grille, puissent porter le grade de Brigadier en lieu et place du grade actuel. Il en est de même pour tous les personnels classés dans les échelons 6 à 12 de la nouvelle grille fusionnée. **Les agents concernés doivent donc dès à présent se rapprocher de leurs services gestionnaires pour obtenir leurs nouveaux galons.**

FO Justice continuera d'œuvrer pour la reconnaissance des personnels pénitentiaires et leur pouvoir d'achat, malgré la tentation de certains à vouloir freiner des quatre fers à l'approche des élections professionnelles.

Nos objectifs et nos revendications dans les prochaines semaines sont clairs : La catégorie B pour l'ensemble du CEA, avec la création d'une prime mensuelle de maîtrise pénitentiaire et la fusion des grades de 1^{er} Surveillant et Major. TOUT SIMPLEMENT !

À l'image du Beauvau de la Sécurité, qui voit naître une Loi d'Orientation et de Programmation de plusieurs milliards d'euros ainsi que des avancées substantielles pour la Police Nationale, quand d'autres font le choix de ne pas s'associer, allant jusqu'à boycotter ce moment ô combien important pour l'avenir du ministère et de ses personnels...

FO Justice attend des États Généraux de la Justice ces mêmes avancées...!

